



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/916
S/1996/233
2 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Points 20 b), 42 et 44

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE
HUMANITAIRE ET DES SECOURS EN CAS DE
CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE SPÉCIALE : ASSISTANCE ÉCONOMIQUE
SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettres identiques datées du 1er avril 1996, adressées au Président
de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par
le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 29 mars 1996, qui m'a été adressée par S. E. M. Yasser Arafat, Président de l'Autorité nationale palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de cette lettre à l'attention des membres de l'Assemblée générale, au titre des points 20 b), 42 et 44 de l'ordre du jour et du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

ANNEXE

Lettre datée du 29 mars 1996, adressée au Secrétaire général par
S. E. M. Yasser Arafat, Président de l'Organisation de libération
de la Palestine et de l'Autorité nationale palestinienne

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous exprimer, au nom du peuple palestinien et en mon nom propre, la plus sincère reconnaissance pour le soutien que vous avez apporté aux droits nationaux palestiniens et aux efforts constants que nous faisons pour assurer la poursuite du processus de paix et l'application des accords conclus avec le Gouvernement israélien en vue de la réalisation d'une paix juste, durable et globale qui garantisse à tous les peuples et États du Moyen-Orient la sécurité et la stabilité.

Nous nous adressons à vous, Monsieur le Secrétaire général, dans les conditions difficiles et pénibles dans lesquelles nous nous trouvons, pour vous assurer une fois de plus que nous rejetons et condamnons le blocus et les bouclages décidés par le Gouvernement d'Israël et pour vous faire part de notre extrême mécontentement et de notre préoccupation devant les conséquences terribles des mesures de blocus et devant les bouclages qui sont imposés par Israël au peuple palestinien tout entier dans les zones qui relèvent de l'Autorité nationale palestinienne.

Le blocus général décidé pour des raisons de sécurité par le Gouvernement israélien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la réoccupation de zones dont les forces israéliennes s'étaient retirées et le refus d'Israël de se retirer de la ville d'Hébron conformément au calendrier convenu à Taba et à Washington constituent des violations flagrantes de tous les pactes, conventions et coutumes internationaux. Nous considérons qu'imposer un tel blocus et de tels bouclages revient à déclarer la guerre contre le peuple palestinien, peuple qui a choisi la voie de la paix mais qui depuis plus d'un mois subit la pire et la plus injuste des punitions collectives, pour ne rien dire de l'état de famine auquel sont réduits les enfants, les femmes et les personnes âgées et du mépris manifesté à l'égard de droits fondamentaux qui devraient être respectés comme dans tous les pays du monde.

Je vous demande, au nom du peuple palestinien, au nom de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité nationale palestinienne, et en mon nom propre, d'intervenir personnellement pour qu'il soit mis fin aux mesures injustes de blocus et de bouclage prises par les autorités israéliennes. J'espère que vous porterez d'urgence cette question à l'attention immédiate du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies afin que les risques auxquels la persistance de cette situation catastrophique peut donner naissance, dans la mesure où les mesures prises par Israël constituent une violation flagrante de tous les accords conclus entre nous et le Gouvernement israélien, ainsi qu'un manquement patent à ces accords, et menacent de faire dérailler l'ensemble du processus de paix. La paix, Monsieur le Secrétaire général, n'est pas l'objectif des seuls Palestiniens et constitue un besoin tout

aussi pressant et un objectif tout aussi fondamental pour la communauté internationale, pour les Arabes et pour les Israéliens.

En vous exprimant une nouvelle fois la fierté et la profonde gratitude que nous éprouvons face aux efforts résolus et constructifs que vous déployez et aux positions notoires et honorables que vous avez prises à l'appui des droits légitimes du peuple palestinien, je forme l'espoir que vos efforts méritoires seront couronnés de succès afin que nous puissions parvenir à la paix désirée sur le fondement de la justice, de l'égalité et du respect des droits de l'homme.

Le Président de l'État de Palestine,

Président exécutif de l'Organisation
de libération de la Palestine,

Président de l'autorité nationale
palestinienne

(Signé) Yasser ARAFAT
